

Compte-rendu du conseil de l'école doctorale SIReNa du 28 mars 2019

28/03/2019, Brabois

Présents : A. ADAM, V. ALLORY, A. BINET, A. BLANCHART, J-D. BONTEMPS, C. CAKIR-KIEFER, D. CHALTE, S. DEWONCK, C. FABRE, A. GALY, J-C. GEGOUT, E. GELHAYE, E. GROSS, A. HEHN, E. HENRY, A. LECOMTE, A-M. REVOL-JUNELLES, C. ROBIN, C. SCHWARTZ, J. STERPENICH, M. VIGIER, M. VUILLEMIN

Excusés : C. AUVRAY, N. BILOT, F. BOURGAUD, B. BRUNSART, D. CHALTE, A. DARY-MOUROT, M. DINCHER, E. DREYER, D. EPRON, P. FONTAINE, M. FOURNIER, Y. JOLIVET, L. LAURENT, C. LEGUILLE, C. LEYVAL, J. SAUSSE

Invitée : C. DUVAUX-PONTER, Directrice de la formation doctorale, AgroParisTech

Ordre du jour :

1. Point « doctorants »
2. Approbation des CR du 22 novembre 18 et du 28 janvier 19
3. Informations générales
 - Contrats doctoraux CNRS
 - Comité de suivi individuel : mise en place
 - Projet européen DECODE
 - Nouveau décret sur le calendrier des soutenances et les dates limites de réinscription
 - Aide à la mobilité internationale : appels d'offres en cours
 - Point sur les frais d'inscription des étudiants extracommunautaires
 - Point sur les ACT (autorisation à codiriger une thèse)
 - Abandons/arrêts de thèse
 - Certification en langue
 - Retour sur DrEam (mobilité internationale LUE)
 - Retour sur journée DEPE et formation proposée à Paris
 - Vie doctorante
4. Avis sur l'intégration du Laboratoire d'Inventaire Forestier/IGN à SIReNa. Intervention de Jean-Daniel Bontemps
5. Modalités de participation de l'ED aux recrutements de doctorants
6. Budget mobilité/jury attribuée aux laboratoires : stratégie à adopter
7. Questions diverses
 - Procédures/spécificités pour l'inscription à l'HDR
8. ACT/HDR (restreint)

1) Point doctorant :

Il est demandé que les étudiants nouvellement élus au conseil apparaissent dans la liste de diffusion.



Un point sur le sondage national « génération PhD » est réalisé en insistant sur le ressenti des docteurs :

- Les JC interrogés sont unanimes (78%) : il y a trop d'idées reçues sur leur métier de la part des Français ;
- L'administratif est mal vécu par une écrasante majorité des répondants : 78% s'en plaignent!
- Les deux tiers (65%) des JC interrogés s'estiment « isolés », à l'exception peut-être des doctorants en 1^{re} année, puisque 52% se sentent au contraire "entourés" ;
- Près de 9 répondants sur 10 (87%) estiment que les moyens consacrés à la recherche sont insuffisants et 85% ne pas être reconnus à leur juste valeur. 80% pensent également être sous-payés par rapport à leurs qualifications ;

En réaction à ce sondage, il est demandé que les possibilités de l'après-thèse soient mieux communiquées aux doctorants, notamment via le site web de l'ED et le guide du doctorat. En particulier, les calendriers pour les recrutements ATER, les qualifications aux fonctions de Maître de Conférences, les bourses post-doctorales et les pratiques de l'UL en termes de recrutement après-thèse doivent être traités.

Des propositions d'amélioration du site de l'ED sont faites mais il est rappelé que le canevas est relativement figé et commun à toutes les ED. Il est convenu que dans la rubrique « contact », le mail générique des représentants des doctorants serait renseigné.

2) Approbation des CR du 22 novembre 18 et du 28 janvier 19

Ils sont adoptés à l'unanimité moins 3 abstentions.

Il est convenu que les CR seront disponibles en ligne sur le site de l'ED.

3) Informations générales :

Contrats doctoraux CNRS : annonce de 300 doctorants en plus (200 contrats en 2019 et 100 en 2020) dans le cadre des 80 ans. Fléchage par les instituts sur des laboratoires avec des critères interdisciplinaires et internationaux principalement. A l'heure actuelle pas d'autres postes de doctorant sur budget "dotation de charge de service publique" pour le CNRS. En clair il y a une opération sur 300 contrats durant deux ans mais la suite n'est pas assurée. En termes de rémunération, ces 300 contrats seront plus élevés (en surcoût 6000 euros par an) → ce niveau de rémunération devient la base pour le CNRS et les nouveaux contrats doctoraux sur ressources propres devront s'aligner sur ce minima (nota : pour une part non négligeable ils étaient déjà au-dessus). L'UL dispose d'un stock de 300 CD (flux de 100 par an) sur ressources Etat pour 1800 doctorants effectifs, ce qui implique que les ressources Etat ne couvrent que 16% des CD. Un alignement sur le CNRS impliquerait in fine un surcoût de $300 \times 6000 \text{ €} = 1,8 \text{ M€}$ /an de MS Etat ce qui est impossible actuellement.

Préconisation du réseau national de collèges doctoraux pour les nouveaux contrats doctoraux offerts par le CNRS en 2019 :



Dans le cadre de sa stratégie scientifique, le CNRS souhaite recruter en 2019 des doctorants. Les collèges doctoraux qui sont les structures au sein des établissements qui sont chargées de leur inscription, de leur formation et de leur suivi formulent à cet égard plusieurs recommandations

- 1) Inclure dans les missions des doctorants recrutés au moins une mission complémentaire, (enseignement, valorisation, médiation, expertise) ou une mission nouvelle d'accueil et d'accompagnement d'étudiants étrangers ;
- 2) Impliquer les écoles doctorales dans le recrutement de ces doctorants ;
- 3) Contribuer à la formation transverse des doctorants, par exemple proposer aux écoles doctorales des formations à la science ouverte ;
- 4) Contribuer aux actions d'accompagnement de l'encadrement doctoral des écoles doctorales par exemple en proposant des formations destinées à l'ensemble des directeurs de thèse et des personnes impliquées dans l'encadrement ;

Droits d'inscription des étudiants extra-communautaires : déclaration de F Vidal au JDD 23/02/19 : les doctorants sont exemptés de ces droits différenciés.

Réunion au conseil régional avec DRV du 8/02 :

- Dispositifs contrats doctoraux (évaluation pourrait évoluer, CP le 17/5, co-financements externes, évolution du bonus doctorant)
- Souhait d'accompagnement des prix de thèses établissements
- Doctoriales Grand Est, soutien à la professionnalisation

Comité de suivi individuel : mise en place. La procédure est consultable sur le site : <http://doctorat.univ-lorraine.fr/fr/les-ecoles-doctorales/sirena/comite-de-suivi>

Dates de soutenance, inscription / décret :

- Rendu CSI: 15/09 (dématérialisé sur ADUM (pas encore effectif), DU doivent donner leur accord pour éviter conflits possibles entre doctorants et directeur de thèse)
- Date limite d'inscription et réinscription: 31/10 (UL)
- Attente de décret: défense possible jusqu'au 31/12 sans réinscription

Si décret adopté, les 8 semaines entre dépôt et soutenance seront incompressibles (donc prévoir dépôt avant 31/10)

Projet DECODE :

- Porteur: Univ Lorraine (Mounir Tarek Coord. CLED)
- Partenaires: Univ Kaiserslautern, Trier, Saarlands, Luxembourg, UniGR
- Financement Interreg
- Améliorer l'employabilité des docteurs
- Former 200 doctorants (20% du flux des diplômés)
- Modules spécifiques en anglais
 - R&D



- Entrepreneuriat
- Médiation scientifique
- Recherche académique et enseignement supérieur
- Prise en charge des frais pour les doctorants

Informations sur les programmes internationaux de soutien aux études doctorales et à la recherche :

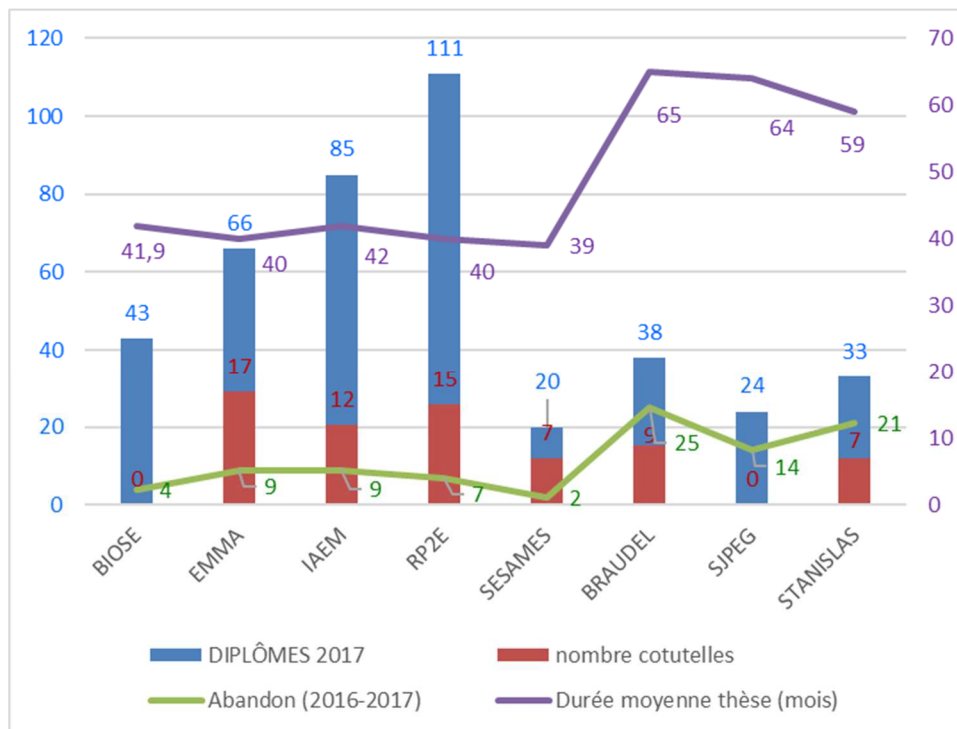
- CRIC (Correspondance des Relations Internationales en Composante): Laurence Hung
- Outils de soutien de l'Ambassade de France en Irlande pour les mobilités France-Irlande (15 mai)
- Nouveau programme de bourse pour doctorants lancé par Indian Institute of Technology – Delhi (IIT – Delhi) (31 mars)
- Proposition de coopération ERASMUS+ la Toros Üniversitesi, TURQUIE
- Programmes Hubert Curien – Italie (7 mai) - MALAISIE – TUNISIE
- ECOS Nord / 19^{ème} appel à projets avec la COLOMBIE (3 mai)
- Cotutelle FRANCE-FINLANDE - Appel à candidatures - Date limite 18 avril 2019
- ALLEMAGNE : Deux bourses doctorales de longue durée à l'IFRA-SHS de Francfort-sur-le-Main (15 avril)
- Année scientifique franco-polonaise (appel à manifestation d'intérêt lancé pour labelliser des événements)
- Mise à jour du programme Erasmus+ 2019/2020 - Dématérialisation des candidatures et Brexit
- Ouverture de l'appel à projets Mobilités intra-africaines 2019
- ETATS-UNIS - Bourses pour des étudiants français (Master et Doctorat) auprès du Center for the Study of Presidency and Congress (CSPC)
- CANADA - Programme Etudiants-Chercheurs Invités de l'Université d'Ottawa
- ITALIE - Summerschool "NonLinear Life" à l'Université de Trieste

ACT / co-direction / co-encadrement

Etat des réflexions du groupe de travail CPCS (comité permanent du conseil scientifique)/ G8 (groupe des directeurs d'ED)

- Demande ACT la 1^{ère} année
- 3 ACT simultanées
- 5 ACT max dans la carrière: incitation à passer l'HDR
- ACT accordée par le Président de l'UL
- Co-direction 50%-50% ou 1/3 – 1/3 – 1/3 (socio-économique)
- Pas de cas général pour les EPIC
- Reconnaissance du co-encadrement (pas de responsabilité vis-à-vis du doctorant): attestée par DirThèse et/ou DU (pas par l'ED).

Abandons / arrêts de thèses



En 2017, 420 docteurs à l'UL dont 101 en cotutelles (24%). On compte 91 abandons (18%) avec un taux sensiblement plus élevé en SHS qu'en STS.

Un groupe de travail, piloté par le SReNa, a été mis en place au niveau de l'UL. Les points travaillés concernent le recrutement des doctorants, la perception de l'abandon par les différentes parties, la formation des encadrants.

Certification en anglais pour les doctorants

Coûts : TOEIC (103 €) et TOEFL (224€)

Réponse VP formation: *UL pour le TOEIC a un tarif négocié avec ETS global (~45 euros/étudiant. Toutefois, sauf s'il y a un intérêt particulier à ce que ce soit cette certification qui soit utilisée, on pourrait aussi essayer de voir en interne (avec le Lansad) s'il ne serait pas possible de proposer une certification CLES aux doctorants.*

Retour sur DrEam (mobilité internationale LUE)

- DrEAM: 19 dossiers déposés (9 pays demandés, 9 doctorants étrangers, dossiers des 8 ED) → 12 dossiers acceptés, 2 en attente, 5 refusés
- RECOLTE: AMI école de recherche (résultats à venir)

Retour sur journée DEPE et formation proposée à Paris

- 10 doctorants
- Plusieurs dizaines de collègues
- Discussions nourries
- Introduction à la formation proposée à Paris:



- Démarches d'expertise et de prospective en éclairage de la décision et du débat publics
- Pas de retour de doctorants intéressés, la date limite est le 31 Mars.
- Public concerné : Doctorants uniquement
- Lieu : INRA centre siège, Paris
- Durée : 2 jours
- Dates : 22 et 23 Mai
- Gratuit, à l'exception des frais de mission (transport et diner)

Vie doctorante

- Benchmark effectué sur ~50 Universités : volet peu développé (sauf UTC, Bordeaux, Limoges, Montpellier)
- Sports SUAPS: sortie ski dans les Vosges, à venir 3 évènements d'ici juin + 25 mai RMN2PAM, Rando –campus sur thèmes, rallye campus- concours photo, Olympiades des ED en associant doctorants: lieu Aiguillettes
- Culture : quelques idées émergent : Concert à la MDE (Metz), Théâtre (places réservées), Ciné-club , Conférence sur l'architecture de l'île du Saulcy, JACES (Journées des arts et de la culture dans l'enseignement supérieur)

4) Avis sur l'intégration du Laboratoire d'Inventaire Forestier/IGN à SIReNa. **Intervention de Jean-Daniel Bontemps:**

Jean-Daniel Bontemps, Directeur du Laboratoire d'Inventaire Forestier – IGN, a présenté son dossier de demande de rattachement du laboratoire à l'école doctorale. A l'issue d'un échange avec les membres du conseil, ce dernier a décidé à l'unanimité d'accepter la demande de rattachement du LIF à l'ED SIReNA. Il a été noté l'importance de ce rattachement qui renforcera la visibilité de la recherche sur les forêts. Le LIF possède et met à jour une base de données unique et d'extrêmes valeurs qualitatives et quantitatives, qui est un outil majeur pour, en particulier, mesurer sur l'impact des changements globaux sur l'environnement. Il est à noter également le LIF est déjà un partenaire privilégié de l'Université de Lorraine, en l'occurrence à travers des projets tels que Deepsurf ou le Labex Arbre. Ce rattachement est également entièrement supporté par AgroParisTech et l'INRA au sein de SIReNa.

5) Modalités de participation de l'ED aux recrutements de doctorants:

Il est décidé de confier au directeur de l'ED l'organisation de la participation de l'ED aux recrutements des doctorants sur financement UL.

6) Budget mobilité/jury attribuée aux laboratoires : stratégie à adopter:



Il est décidé d'allouer une somme forfaitaire cette année aux laboratoires au prorata du nombre de doctorants dans l'unité pour ce qui concerne l'aide à la mobilité et la participation aux jurys de thèse.

7) Questions diverses:

Procédures/spécificités pour l'inscription à l'HDR :

Pour SIReNa, pour pouvoir s'inscrire à l'HDR, il est demandé aux candidats :

- un encadrement d'une thèse soutenue *a minima*
- un dossier qui montre une activité de recherche régulière
- le pilotage de projets de recherche

Il est toutefois à noter que les dossiers seront étudiés au cas par cas et qu'une certaine souplesse sera appliquée. Il est cependant conseillé aux candidats de contacter la direction de l'ED afin de s'assurer de l'éligibilité de leur dossier.